

Septembre 2018

Madame, Monsieur,

Votre enfant est en classe de 3^{ème}. A l'issue de son année scolaire, il va effectuer un choix de formation en fonction de ses intérêts, de ses résultats scolaires et de ses aspirations.

La prise de décision n'est pas toujours facile et pour s'y préparer au mieux, il est important de réfléchir suffisamment tôt dans l'année aux différentes possibilités de formation offertes.

En tant que psychologue et associée au conseil en orientation dans le cadre du Parcours Avenir, je suis amenée à rencontrer votre enfant lors de séances collectives visant à l'informer sur l'agenda de l'orientation en 3^{ème}, les procédures d'affectation et les choix d'orientation post-collège.

Je le recevrai à sa demande en entretien individuel afin de l'aider dans la construction de son projet d'orientation scolaire et professionnelle et pour faire le point sur sa situation personnelle.

Vous pouvez vous aussi me solliciter au collège les lundis ou me rencontrer au Centre d'Information et d'Orientation de Beaune.

Par ailleurs, le collège organisera une réunion spécifique afin de vous informer au mieux sur les procédures d'orientation post 3^{ème} et les règles de l'affectation.

En souhaitant à votre enfant une bonne année scolaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Madame Héry Psychologue

de l'Education nationale Spécialité éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

CIO de Beaune : 6 Bis avenue Guigone de Salins, 21200 Beaune

Sur rendez-vous : Tel : 03.45.63.30.00 cio.beaune@ac-dijon.fr

Horaires d'ouverture : - de lundi au vendredi de 9 H à 12 h et de 13 h30 à 17h30

- Ouvert pendant les vacances scolaires (Octobre, Février, Avril et Juillet)